

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 25 septembre 2018

CP2018_09_17
id. 4113

L'an deux mille dix huit, le vingt cinq septembre , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental.

Présents :

M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, Mme FERRERO, M. HEBRARD, M. HENRYOT, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme RIOLS, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL

Absent(s) représenté(s) :

Mme CABOS (pouvoir à Mme RIOLS), M. DESCAZEAUX (pouvoir à Mme SARDEING-RODRIGUEZ)

Nombre de membres de la Commission Permanente : 19

Quorum :10

Le quorum légal étant atteint, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

**RÉHABILITATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DU BÂTIMENT I
NORD À L'IMEP DE MIMIZAN
AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHÉS**

Les travaux ont pour objet la réhabilitation du bâtiment I NORD sur le site de l'IMEP de MIMIZAN.

L'enveloppe budgétaire prévue par l'établissement pour cette opération est de 420 000 € TTC.

Le montant de ces travaux ayant été estimé inférieur aux seuils formalisés prévus par l'article 42 de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015, la consultation a été lancée en procédure adaptée dans les conditions décrites à l'article 27 du décret relatif aux marchés publics.

Cette consultation est décomposée en une tranche ferme et deux tranches conditionnelles de la manière suivante :

Tranche ferme

- Lot 1 : gros œuvre
- Lot 2 : étanchéité
- Lot 3 : menuiserie aluminium
- Lot 4 : menuiserie bois
- Lot 5 : plâtrerie/cloisons doublages
- Lot 6 : cloisons résines
- Lot 7 : électricité/courants faibles/système sécurité incendie
- Lot 8 : plomberie sanitaires
- Lot 9 : chauffage/ventilation/PECS
- Lot 10 : carrelage faïence revêtement sols souples/faïence
- Lot 11 : sols souples
- Lot 12 : peinture
- Lot 13 : ascenseur
- Lot 14 : nettoyage

Tranche conditionnelle 1

- Lot 1 : gros œuvre
- Lot 2 : étanchéité
- Lot 3 : menuiserie aluminium
- Lot 5 : plâtrerie/cloisons doublages
- Lot 7 : électricité/courants faibles/système sécurité incendie
- Lot 8 : plomberie sanitaires
- Lot 9 : chauffage/ventilation/PECS
- Lot 10 : carrelage faïence revêtement sols souples/faïence
- Lot 11 : sols souples
- Lot 12 : peinture

Tranche conditionnelle 2

Isolation thermique par l'extérieur

L'avis d'appel public à la concurrence a donc été envoyé le 21/09/2018 sur le site du BOAMP et déposé sur le profil acheteur de la collectivité : <https://www.marchespublics.ledepartement82.fr>

La date limite de remise des plis a été fixée au 23/07/2018 et après ouverture, les offres ont été analysées au moyen des critères indiqués dans le règlement de la consultation.

Compte-tenu du montant de ce marché, la commission d'appel d'offres a été saisie simplement pour avis, conformément aux dispositions de la délibération de l'assemblée du 28 avril 2015 qui autorise le Président du Conseil départemental à prendre toute décision concernant les marchés dont le montant n'excède pas les seuils réglementaires.

Ainsi la commission d'appel d'offres réunie en date du 27/08/2018, sur le fondement de l'analyse présentée, a donné un avis favorable à l'attribution du marché aux entreprises ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

La synthèse des offres pour l'ensemble de l'opération se présente donc comme suit :

LOTS	TITULAIRE	MONTANT TRANCHE FERME	MONTANT TRANCHE CONDITIONNELLE 1	MONTANT TRANCHE CONDITIONNELLE 2
1 – GROS OEUVRE	GACHET	80 431,90	5 249,30	/
2 - ETANCHEITE	ADOUR ETANCHEITE	9 464,85	2 107,10	/
3 _ MENUISERIE ALUMINIUM	PLANETE MENUISERIE	8 337,85	2 162,63	/
4 – MENUISERIE BOIS	PLANETE MENUISERIE	11 680,00	/	/
5 - PLATRERIE	SUD PLATRERIE	6 191,00	8 08,00	/
6 – CLOISONS RESINES	/	/	/	/
7 - ELECTRICITE/SSI	FAUCHE	50 857,25	8 203,58	/
8 - PLOMBERIE/SANIT AIRE	LABAT ESCOUTELOUP	40 458,44	5 583,06	/
9 _CHAUFFAGE VENTILATION	LABAT ESCOUTELOUP	9 877,17	2 882,18	/
10_CARRELAGE /FAIENCE	MIMIZAN CARRELAGE	1 062,00	/	/

11_ SOLS SOUPLES	MIMIZAN CARRELAGE	45 484,40	3 005,00	/
12 - PEINTURE	PSO	18 972,50	227,50	/
13 ASCENSEUR	ORONA	35 000,00	/	/
14 – NETTOYAGE	PSO	1 560,00	/	/
ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE	LESCA		/	18 237,76
TOTAL HT		319 377,36	30 228,35	18 237,76

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres réunie le 27 août 2018,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve, selon les conditions visées, l'attribution des marchés relatifs à la réhabilitation et la mise en accessibilité du bâtiment I nord à l'IMEP de Mimizan (lots 1 à 14) avec les entreprises et selon les montants susvisés ;
- Autorise Monsieur le Président à signer, au nom et pour le compte du Département, les marchés correspondants ainsi que toutes les pièces afférentes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Christian ASTRUC